



Ma voiture est tombé à l'eau

Par **cyril25**, le **07/04/2008** à **11:17**

Voilà, je m'étais garé au sur une rive pour aller manger au restaurant. Je suis persuadé d'avoir mis le frein à main ! De plus j'ais attendu bien 5-10 minutes avant de rentré dans le restaurant, j'aurais donc entendu ma voiture tomber si je n'avais pas mis le frein à main. Mais bon ce n'est pas pour cela que je vous écrit.

En effet, mon assurance refuse de prendre en charge les frais de plongeur ! elle ne veut prendre en charge que le dépannage à hauteur de 300 € !!!

Donc je me pose la question : Est-ce que les plongeur font partis du dépannage.

Merci d'avance pour vos réponses.

PS: Je suis assuré tous-risques et je suis étudiant donc je n'ai absolument pas les moyens de payer !

Par **jeetendra**, le **08/04/2008** à **13:05**

bonjours, pour votre probleme relisez bien les conditions generales de votre police d'assurance automobile, [fluo]pour les frais d'assistance[/fluo] la prise en charge est generalement forfaitaire donc limitée à un certain montant, cordialement